



Convocation visite medical a la demande de l'employeur

Par employemidh

Bonjour

je suis salariée au sein d'un grand groupe français

Je suis reconnu comme travailleuse handicapée

Depuis la première période des Evaluations de fin d'années , mon managers a essayé de m'imposé une mobilité vers un autre poste ce que j'ai refusé çar dans ce groupe c'est le salarié qui choisi ou non sa mobilité et ce que j'ai précisé dans les commentaire, j'ai maintenu bon malgré la pression que j'ai du subir

Je suis embauchée depuis plus de trois ans et la mobilité est de rigueur tous les cinq ans sur le même poste et j'ai fait ma dernière visite médicale il y a six mois

Je travaille dans les bureau et n'est aucun contre indication par rapport a mon handicap

Je reçois aujourd'hui une visite a la demande de l'entreprise SIR de la part de la médecine du travail

J'ai l'impression que mon manager me prépare un sale coup

D'après ce que l'on m'a dit les convocations SIR sont uniquement pour ceux qui font des travaux dangereux mais c'est sur cette appellation que l'employeur probablement a la demande de mon manager a décidé de me convoquer a cette visite médicale

Quelle peuvent être la conséquence de cette convocation soudaine et que me conseiller vous de faire

En vous remerciant